

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le sept juin deux mille vingt-trois, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 07/06/2023.

Etalent présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoints
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, ROBERT Alain, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : FOLTIN Muriel, STUTZMANN Marc

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Procurations : STUTZMANN Marc à LIDY Céline
FOLTIN Muriel à ROBERT Alain

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur GAUTHERAT Vincent a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 AVRIL 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023 a été adressé à tous les conseillers le 13 avril 2023. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision adoptée par 6 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 15.06.2023

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

